

QUEL PERMIS POUR QUEL DEUX-ROUES ?

Type	Age minimum	Véhicules autorisés si permis obtenus <u>AVANT LE 19 JANVIER 2013</u>
BSR	14 ans si cyclo 16 ans si quad	<ul style="list-style-type: none"> • Tout cyclomoteur ou quadricycle léger (y compris VSP) d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³. • L'option cyclomoteur (code 108) permet de conduire un quadricycle léger dès 16 ans • L'option quadricycle (code 109) ne permet pas de conduire un cyclomoteur
A1 ou AL	16 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto légère n'excédant pas 125 cm³ et 11kW (15ch). Genre MTL sur la carte grise • Tricycle n'excédant pas 15kW (20,4ch) • Tout quadricycle
A	Entre 18 et 21 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto d'une puissance n'excédant pas 25kW (34ch) et un rapport puissance/poids de 0,16kW/kg • Genre MTT1 sur la carte grise • Tout tricycle de type L5e et tout quadricycle • Accès à toutes les motos après 2 ans de permis
	21 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto d'une puissance n'excédant pas 78kW (106ch) • Genre MTT1 ou MTT2 sur la carte grise • Tout tricycle de type L5e et tout quadricycle
B (avant 01/03/1980)	18 ans si quad 20 ans si MTL ou L5e	<ul style="list-style-type: none"> • Moto légère n'excédant pas 125 cm³ et 11kW (15ch). Genre MTL sur la carte grise • Tricycle n'excédant pas 15kW (20,4ch) • Pas besoin de formation ni de permis A1 • Tout quadricycle
B (entre 01/03/1980 et 19/01/2013)	18 ans si quad 20 ans si MTL ou L5e	<ul style="list-style-type: none"> • Moto légère n'excédant pas 125 cm³ et 11kW (15ch). Genre MTL sur la carte grise, si : <ul style="list-style-type: none"> - permis B d'au moins 2 ans et A1 tamponné ou - permis B d'au moins 2 ans et formation de 7h ou - permis B d'au moins 2 ans et RI 125cm³/L5e au nom de l'assuré dans les 5 ans précédant le 01/01/2011. • Tout tricycle de type L5e si : <ul style="list-style-type: none"> - permis B d'au moins 2 ans et formation de 7h (même si A1 tamponné) ou - permis B d'au moins 2 ans et RI 125cm³/L5e au nom de l'assuré dans les 5 ans précédant le 01/01/2011. • Tout quadricycle



QUEL PERMIS POUR QUEL DEUX-ROUES ?

Type	Age minimum	Véhicules autorisés si permis obtenus DEPUIS LE 19 JANVIER 2013
AM	14 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Tout cyclomoteur ou quadricycle léger (y compris VSP) d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³. • L'option cyclomoteur (code 108) permet de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger • L'option quadricycle (code 109) ne permet pas de conduire un cyclomoteur
A1 ou AL	16 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto légère n'excédant pas 125 cm³, 11kW (15ch) et un rapport puissance/poids de 0,1kW/kg • Tricycle n'excédant pas 15kW (20,4ch) • Tout quadricycle léger d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³
A2	18 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto n'excédant pas 35kW (48ch) et un rapport puissance/poids de 0,2kW/kg - les motos bridées à 25kW (34ch) sont autorisées si leur puissance d'origine n'est pas supérieure à 70kW • Tricycle n'excédant pas 15kW (20,4ch) • Tout quadricycle léger d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³
A	24 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Moto d'une puissance n'excédant pas 78kW (106ch) • Tout tricycle de type L5e et tout quadricycle léger d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm³
B	18 ans si quad 20 ans si MTL 21 ans si tricycle L5e	<ul style="list-style-type: none"> • Moto légère n'excédant pas 125 cm³ et 11kW (15ch). Genre MTL sur la carte grise, si : <ul style="list-style-type: none"> - permis B d'au moins 2 ans et A1 tamponné ou - permis B d'au moins 2 ans et formation de 7h ou - permis B d'au moins 2 ans et RI 125cm³/L5e au nom de l'assuré dans les 5 ans précédant le 01/01/2011. • Tout tricycle de type L5e si : <ul style="list-style-type: none"> - permis B d'au moins 2 ans et formation de 7h (même si A1 tamponné) ou - permis B d'au moins 2 ans et RI 125cm³/L5e au nom de l'assuré dans les 5 ans précédant le 01/01/2011. • Tout quadricycle • Conducteur âgé de 21 ans minimum si Tricycle (L5e) • MTL n'excédant pas un rapport puissance/poids de 0,1kW/kg

